

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES.
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

3 Février 1876.

ELECTIONS SÉNATORIALES.

D'après un pointage très-minutieux, dit le *Moniteur*, voici comment peuvent se répartir les nouveaux sénateurs.

132 candidats patronnés par le Gouvernement ; 20 candidats appartenant au centre gauche ; 63 républicains, 8 bonapartistes militants. Parmi les 132 sénateurs qui avaient le patronage du Gouvernement, on doit comprendre des constitutionnels proprement dits, des monarchistes constitutionnels, des légitimistes et quelques bonapartistes modérés.

115 députés ont été nommés sénateurs ; dont 44 qui faisaient partie du centre droit, 29 qui appartenaient aux groupes de la droite, 25 membres des gauches proprement dites, 12 membres du centre gauche et 8 députés de l'Appel au peuple.

Il est à remarquer qu'excepté le général de Chabaud-Latour qui a échoué dans le Gard et M. de Chaudordy dans le Lot-et-Garonne, tous les députés, candidats du centre droit au Sénat, ont été élus.

Nous voyons, par la lecture des divers organes de la presse, que chaque journal a fait, un peu suivant ses préférences, des calculs particuliers.

Nous allons en indiquer quelques-uns.

La *République française* se contente de dire : « Nous comptons 167 membres constitutionnels dans le Sénat. »

Le *Siècle* compte 101 républicains, 38 légitimistes, 45 bonapartistes.

Le *Rappel* : 86 républicains, 19 constitutionnels, 80 monarchistes, 36 bonapartistes.

Les *Débats* : 100 républicains conservateurs, 40 républicains radicaux, 70 monarchistes et 44 bonapartistes.

Pour *Paris-Journal*, 87 républicains, 48 conservateurs bonapartistes, 66 conservateurs légitimistes ou orléanistes et 23 gouvernementaux purs ont été élus.

Le *Constitutionnel* compte, dans le Sénat, 92 monarchistes, 55 bonapartistes, le reste républicains.

L'*Univers* fait ainsi le calcul : légitimistes d'extrême droite et de droite modérée, 56 ; orléanistes, 30 ; républicains constitutionnels, 38 ; républicains de gauche, 64 ; bonapartistes, 33.

D'après le *Français*, les 224 sénateurs élus le 30 janvier peuvent se répartir comme suit : 122 conservateurs rattachés à la politique du gouvernement ; 68 opposants de gauche ; 12 du centre gauche opposant ; 17 bonapartistes. En prenant ce calcul pour base, le Sénat comprendrait 140 conservateurs ; 118 opposants de gauche ; 17 bonapartistes ; 49 sénateurs d'opinion incertaine.

Enfin, le *Patriote*, d'Angers, compte 97 républicains, 87 monarchistes et 44 bonapartistes.

On lit dans l'*Union de l'Ouest* :

« Nous ne voyons pas que nous ayons rien à changer à l'opinion que nous avons émise hier, sur les élections du 30 janvier. Elles ne sont pas mauvaises, en ce sens que ni le parti radical, ni le parti bonapartiste n'y ont obtenu des succès dont ils aient à se vanter. Elles ne sont pas non plus très-bonnes, en ce sens qu'elles ne corrigent pas la déplorable, la scandaleuse élection des 75 inamovibles, qu'une coalition malhonnête a fait tourner au profit des républicains les moins rassurants.

» Le mal est là, et non dans les élections du 30 janvier. En somme, le pays a donné une majorité, une grande majorité de conservateurs. Même parmi les républicains

élus, il y a peu de radicaux, et encore moins de ces intransigeants qui marchent à la suite de M. Naquet.

» En sorte que, si les 75 inamovibles avaient été élus dans le même sens que les 224 du 30 janvier, une majorité nombreuse eût été certainement acquise au gouvernement pacificateur du maréchal de Mac-Mahon.

» Au lieu de cela, on sait ce qui a été pratiqué. Les bonapartistes et quelques aveugles de l'extrême droite se sont entendus avec les gauches pour faire échec à la liste des modérés : ils ont réussi à faire entrer dans le Sénat « une garnison » inamovible de cinquante-cinq ennemis du maréchal, radicaux, hommes du 4 Septembre ou partisans inféodés à la politique de M. Thiers. Ceux-ci, joints au renfort que ne pouvaient manquer de leur adjoindre certains départements, se trouvent ainsi en état de balancer, dans la Haute-Chambre, les forces conservatrices sur lesquelles le gouvernement doit compter.

» Voilà vraiment où est le mal de la situation présente. Mais on voit aussi, sans que nous y insistions davantage, qui en est cause et sur qui doit retomber la responsabilité.

» Si nous évoquons ce souvenir, qui est d'hier, ce n'est pas pour récriminer, mais pour que le pays, éclairé et averti, sache bien qu'il ne doit confier ses intérêts qu'à des hommes décidés, par tempérament ou par raison, à faire de la modération une partie de l'honnêteté politique. »

Le chiffre des départements signalés comme ayant donné lieu à des protestations d'électeurs ne s'élève pas, d'après les rapports des préfets, à plus de neuf ou dix.

Ces protestations ont été transmises au ministère de l'intérieur.

On cite notamment, parmi ces protestations, celle qui a été signée et déposée, au Mans, contre la nomination de M. Caillaux, et qui fait mention de manœuvres électorales de nature à entacher l'élection de ce candidat.

Ce qui plaît le plus au *Siècle* dans l'élection de Paris, c'est le succès de M. Peyrat.

« M. Peyrat, dit-il, est le journaliste austère, pénétré des devoirs de son rôle, qui, comme il le disait si bien, s'est proposé deux choses dans sa longue carrière : arrêter les progrès du cléricalisme et glorifier la révolution, « qui aurait depuis longtemps réduit à » l'impuissance ce parti funeste, si elle » n'avait été retardée dans sa marche. »

Glorifier la révolution, M. Peyrat, ancien journaliste conservateur et officieux, le peut : c'est une besogne à sa taille. Quant à arrêter les progrès du cléricalisme ou la marche de l'Évangile, cet échappé de séminaire ne saurait ignorer que Voltaire lui-même n'y a pas réussi.

Voici comment se partagent les sénateurs élus dimanche entre les différents groupes politiques :

Bonapartistes : 41.

Baron de Veauce, Martenot, Beraldi, de Parieu, Bertrand, André, Boffinton, Roy de Loulay, Vast-Vimeux, Brunet, Lafond de Saint-Mur, comte Valéry, Galloni d'Istria, Magne, Paul Dupont, Daussel, La Roncière Le Noury, Sacaze, Bathie, Hubert Delisle, Raoul Duval, Béhic, Pagézy, Bonafous, Gavardie, Jahan, général Canrobert, Noubel, général d'Andigné, Le Guay, général d'Espeuilles, de Bouillé, Jules Brame, Poriquet, de Talhouet, Ancel, Pouyer-Quertier, Roulland, Taillefert, Granier, Bourbeau.

Légitimistes : 34.

De Rivière, de Tréveneuc, Monjaret de Kerjégu, Soubignon, de Forsanz, de Raisnes, de Belcastel, Pelleport, de Rodez Benavent, de Kergariou, de Montgolfier, de Meaux, de Sugny, de Lareinty, de la Vri-gnais, Depeyre, de Bastard, de la Monneraye, de Kéridec, de Kerdrel, de Champagny, de la Sicotière, de Flers, Dubrulle, Paris, de Rosamel, de Gontaut-Biron, Boisse, Colom-bet, Espivent de la Villeboisnet, Gondineau

Et comme elle n'avait rien de mieux à faire, car la pluie continuait toujours, elle glissa un regard par la porte entr'ouverte et regarda dans la chambre.

L'aspect de cette chambre était repoussant. Les lits n'étaient pas faits, et l'on devinait qu'ils n'avaient pas l'habitude de l'être souvent ; un balai gisait à terre, parmi des poteries ébréchées ; l'armoire ouverte laissait voir des loques malpropres ; tout était noir de poussière jamais essuyée, et la maîtresse du logis, assise sur la pierre de l'âtre, les deux coudes sur ses genoux et le menton dans ses mains, regardait nonchalamment un chat endormi le plus près possible d'un reste de feu.

M^{me} Hermond se sentit prise d'un dégoût profond. — Allons, se dit-elle, c'est la femme qui est la plus coupable. C'est dommage qu'il y ait des enfants dans ce ménage-là !

Puis, comme la pluie avait cessé, et que le soleil commençait déjà à sécher les pavés, elle sortit de l'allée, fit le tour de son mur de jardin et gagna la porte de sa maison.

— Monsieur est-il rentré ? demanda-t-elle à sa femme de chambre qui vint lui ouvrir.

— Oui, Madame ; mais il est ressorti en disant qu'il reviendrait à l'heure du dîner, et il a recommandé à la cuisinière d'être exacte, parce qu'il était attendu au cercle à huit heures précises.

— Toujours le cercle ! pensa la jeune femme,

Et, regardant autour d'elle, elle avisa, de l'autre côté de la rue déserte, une porte d'allée.

Elle y courut ; là du moins elle serait à l'abri. Triste abri, du reste : un corridor étroit, sombre, traversé par un ruisseau d'eau sale, et tapissé de toiles d'araignée ; mais au moins il n'y pleuvait pas.

Elle était là, attendant la fin de l'averse, lorsque des voix s'élevèrent tout près d'elle, dans une chambre dont la séparait une vieille porte assez mal jointe.

— Va-t'en donc au cabaret, ivrogne ! glapissait une voix de femme ; va-t'en boire le pain de tes enfants ! va donc !

— Oui, j'irai ! répondait l'homme, j'irai, et je ne reviendrai que quand je n'aurai plus ma tête, et que je ne verrai plus ce qui se passe ici. C'est ce qu'on a de mieux à faire, de boire, quand on a le malheur d'être le mari d'une femme sans cœur comme toi !

— Sans cœur ! c'est toi qui n'en as pas ; si quelqu'un est malheureux ici, c'est moi.

— Qui est-ce qui m'a chassé de la maison ? Est-ce que je n'étais pas un bon mari et un bon ouvrier ? Mais toi, tu n'as jamais été qu'une fainéante. Est-ce que tu es seulement capable de prendre une aiguille ? Tous mes vêtements sont pleins de trous, et les enfants n'ont que des guenilles sur eux. Quand je rentre ici, je trouve tout en désordre ;

rien de propre, rien de bien fait ; tu n'as seulement pas le courage de soigner la soupe ni de balayer la maison. Ce n'est pas étonnant si je m'en vais pour ne pas voir tout cela.

— Eh bien, va donc ! cria la femme exaspérée par ces reproches. Ah ! le premier de nous deux qui s'en ira au cimetière sera débarrassé de l'autre. Je voudrais que ce fût moi !

L'homme sortit malgré la pluie, et M^{me} Hermond le vit s'éloigner.

Il était encore jeune, et d'une figure plutôt flétrie par la tristesse qu'abrutie par la boisson. Ses vêtements étaient en mauvais état, quoiqu'on pût reconnaître dans la façon dont il les portait la trace d'anciennes habitudes d'ordre et de bonne tenue.

— Ils sont tous les mêmes, ces ouvriers, se dit M^{me} Hermond ; il s'en vont boire leur journée au lieu de nourrir leur famille. Que je plains leurs pauvres femmes !

Mais au même moment trois enfants, qui sortirent après leur père et se mirent à palarger dans la boue de la rue, sans que leur mère s'occupât de les rappeler, tournèrent d'un autre côté les sévérités de la jeune élégante. Ils étaient si sales, si mal peignés, si déguenillés, si affreux, qu'on les aurait pris pour des orphelins.

— Décidément, l'homme avait raison ; les premiers torts ne sont pas de son côté, se dit M^{me} Hermond.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

ENSEIGNEMENT MUTUEL.

Ce jour-là, vers quatre heures après midi, M^{me} Hermond pressait le pas pour arriver chez elle.

Elle était sortie en grande toilette d'été, fraîche et pimpante, sans prévoir la pluie ; et maintenant un orage subit menaçait de réduire à néant le joli chapeau de tulle blanc et rose que sa petite ombrelle ne savait protéger que contre le soleil.

Elle avait encore pour quelques minutes de chemin, lorsque les premières larges gouttes de pluie commencèrent à tomber.

Effrayée, la jeune femme prit sa course vers la petite porte qui se trouvait au bout du mur de son jardin, s'imaginant trouver un refuge dans la cabane où l'on serrait les râteaux, les bêches et autres outils ; mais la porte était fermée.

M^{me} Hermond frappa du pied avec impatience. La pluie redoublait.

— Allons, mon chapeau sera perdu ! dit-elle, et je ne pourrai pas en avoir un autre pour demain. Comment faire ?

de la Bassotière, de Cornulier-Lucinière, Vandier, général de Ladmiraute.

Centre droit : 41.

De Chantemerle, Tailhand, Lambert Sainte-Croix, Delsol, Meyran, H. Fournier, Ellenou, de Broglie, amiral de Kerjégu, Lacave-Laplagne, Grivart, général Loysel, Clément, de Bondy, de Quinmont, de Ravnigan, de Chambrun, Achille Joubert, d'Aufais, de Saint-Germain, Daru, Dutreilh, de Staplande, d'Hespel, Maurin, Maillet, de Barante, Cazalas, Adnet, Caillaux, Vétillart, Dupasquier, Alexandry, général Robert, Monnet, de Rainneville, amiral Dompierre-d'Hornoy, Espinasse, de Preyssac, de Limayrac, de Peyramont.

Groupe Laverne, constitutionnel : 13.

Duchaffaut, Eugène Michel, Ventavon, Delfy, Bocher, Paulmier, Aug. Hennessy, Houssard, général Boissonnet, Salmon, Bompard, Daguene, Dufournel.

Centre gauche : 52.

Waddington, de Saint-Vallier, Xavier Blanc, J. Garnier, Rampon, Cunin-Gridaine, Toupet des Vignes, Amédée Gayot, Masson de Morfontaine, Thiers, de Saint-Pierre, Lacomme, Gaston Oudet, Monnot-Arbilleur, Labiche, Delacroix, général Pourcet, général Riffaut, Arbelle, Jacotin, de Lafayette, Dumesnil, Dauphinot, Dauphin, Desvoisins-Lavernière, Teisserenc de Bort, Claude, Georges, Claudot, général Pellissier, Robert Dehault, Dubois-Fresnay, Bernard, Varroy, d'Andlau, Ambrelicque, de Malherbe, Huguet, Salneuve, de Lestapis, Perret, Mangini, Jobard, Ch. Rolland, général Guillemaut, Pernelle, Chardon, Chaumontel, Foucher de Careil, Léon Say, Gilbert Boucher, Feray.

Gauche républicaine : 33.

Docteur Robin, docteur Bonnet, Henri Martin, Arnaud, Vigarosy, E. Pelletan, Mazeau, de Fayolle, Jacques Palotte, Malens, Lamorte, Laget, Meynadier, Bonnefoy-Sibour, Brillier, Michal Ladichère, Eymard Duvernay, Tamisier, Thurel, Bozerian, Em. Arago, Pierre Lefranc, Jules Favre, Valentin, de Freycinet, Hérol, Tolain, Adam, Lory, Charton, Ribière, Pomel, Lucet.

Union républicaine : 7.

Esquiro, Challemel-Lacour, Victor Hugo, Peyrat, Ferrouillat, Elzéar Pin, Lelièvre.

M^{re} l'évêque de Versailles vient d'adresser la lettre-circulaire suivante, prescrivant des prières à l'occasion des élections générales qui vont avoir lieu pour la Chambre des députés :

« Messieurs et chers coopérateurs,

« L'amour de la France se confond dans notre cœur avec l'amour de l'Eglise. Cela signifie que nous aimons véritablement, passionnément la France, et que tout ce qui l'élève ou l'abaisse nous touche et nous émeut au plus haut degré.

« Née du christianisme, et par cela même identifiée dans tous ses intérêts avec le chris-

tianisme, la France, selon nous, ne saurait avoir de grandeur que celle qui lui vient du christianisme et de l'Eglise.

« L'histoire nous apprend qu'elle s'est formée à l'ombre et par la puissance du christianisme, qu'elle a vécu de la vie de l'Eglise, et que ses destinées, pour être glorieuses, ont toujours été liées aux destinées de l'Eglise. L'histoire nous apprend encore que tous ceux qui ont le plus aimé la France, et qui ont le mieux travaillé pour sa prospérité et pour son bonheur, ont toujours puisé leurs inspirations et leur politique aux sources vives et pures qui sortent des entrailles du christianisme. L'histoire nous apprend enfin que le jour où la France a commencé à déchoir de son rang a été le jour où, trompée par d'ambitieux sophistes, elle a cru fatalement qu'elle pouvait, sans danger, se détacher, s'isoler de l'Eglise.

« Il ne faut qu'un peu de bon sens pour comprendre qu'une nation, dont les lois, le tempérament, les mœurs, sont le résultat de l'idée chrétienne, se décompose, se suicide, dès que, reniant son origine et ses traditions, elle se jette entre les bras des novateurs. Ceux-ci, bien entendu, lui promettent un âge d'or et ils la ramènent à l'âge de fer.

« En effet, la nation qui se laisse conduire de la sorte voit d'abord disparaître l'autorité qui vient d'en haut, la seule véritable, la seule qui puisse servir de base à l'ordre social. Les factions qui se forment dans son sein la déchirent et augmentent chaque jour le mal qui la dévore. Qu'elle se tourne et retourne dans le cercle où elle est renfermée, qu'elle regarde en avant, à droite, à gauche, elle n'aperçoit partout que des abîmes. Pour échapper à l'anarchie qui la menace elle saluera avec transport le premier dictateur heureux que les circonstances feront surgir.

« Hélas ! qui l'ignore ? et qui pourrait ne pas le déplorer ? les liens qui attachaient si fortement à l'Eglise notre société politique et civile sont en grande partie brisés, et chaque jour on travaille, avec un infatigable acharnement, à compléter l'œuvre de destruction. De là une longue série de malheurs, de là des craintes et de terribles alarmes pour l'avenir.

« Grâce à sa foi et à ses habitudes, la France ne sacrifiera jamais les principes conservateurs. Ce qu'elle fait depuis plusieurs années, soit pour défendre les droits sacrés de l'Eglise, soit pour témoigner hautement son amour et sa vénération au vicar de Jésus-Christ, nous est une preuve de l'esprit et des sentiments qui l'animent. Oui, si la charité, si le zèle, si les merveilles de la charité et du zèle sont quelque chose dans l'appréciation des hommes, nous pouvons dire hardiment que la France est encore une grande nation et que son rôle n'est pas fini.

« Dieu, prévoyant tous les orages que les passions devaient déchaîner contre l'ordre établi, a voulu qu'il y eût dans la société chrétienne des pensées, des croyances communes et toujours vivantes, qui constituent une force de résistance et de conservation. Cette force, gage de salut, les pouvoirs de la terre la rejettent et la méprisent. Mais, confiée à la conscience des catholiques, elle

maintient parmi eux des convictions intimes et profondes. Examinons ce qui se passe : pendant qu'en matière de politique et de gouvernement tout se dissout, pendant que les intérêts se choquent, que les ambitions se heurtent, que les doctrines se détruisent dans le camp des adversaires, les catholiques restent en possession de vérités constantes, de règles lumineuses et sûres, à l'aide desquelles ils savent quels sont leurs devoirs, et ce qu'ils ont à faire pour conjurer le péril et remédier aux maux présents.

« Dans la situation qui nous est faite, il est donc nécessaire que les catholiques s'entendent bien entre eux, et qu'ils agissent vigoureusement sous l'empire des mêmes idées et pour le même but. L'heure est solennelle ! Les opinions, les nuances, les affections, les désirs, les regrets, tout doit se taire, tout doit s'effacer devant la question sociale. Que si l'on nous demande des conseils au sujet des prochaines élections générales, nous répondrons simplement que les hommes qui prennent franchement parti pour la religion sont seuls dignes de nos suffrages, et qu'en les envoyant à la Chambre législative, nous pouvons espérer qu'ils complèteront pour quelque chose dans les moyens dont Dieu se servira pour sauver la France, s'il veut la sauver.

« En conséquence, etc. (Suit le dispositif.) »

ALSACE-LORRAINE.

On lisait, ces jours derniers, dans une correspondance alsacienne du *Journal des Débats* :

« Depuis trois ans et plus, par le plus injuste des arbitrages, la ville de Strasbourg se trouve administrée par une commission nommée par l'autorité et composée exclusivement d'Allemands. Cela provient du fait que le conseil municipal élu est systématiquement révoqué par le gouvernement, parce que les choix de la population se trouvent être désagréables à l'administration, qui ne veut absolument que des gens dévoués au nouvel état de choses. »

Un Alsacien écrit, à ce sujet, au même journal :

« En lisant ces détails, on pourrait être amené à penser qu'à part les questions de nationalité, la situation de la ville de Strasbourg ne diffère pas essentiellement de celle qui résulterait, pour toute ville de France, de la dissolution de son conseil municipal. Mais cette situation est bien plus grave et plus douloureuse.

« Il ne s'agit point, à Strasbourg, d'une commission municipale, temporairement investie des pouvoirs du conseil, et nécessairement appelée à lui faire de nouveau place à l'expiration d'un délai déterminé. C'est un commissaire unique, et même un simple commissaire de police prussien qui réunit aujourd'hui dans ses mains, et pour un temps illimité, la plénitude des attributions et des pouvoirs de tout l'ensemble du corps municipal.

Sa femme, de son côté, allait passer la soirée chez des amis ; quand la soirée se trouvait un bal, le docteur l'y conduisait et revenait l'y chercher, mais c'était tout.

Entre eux, plus d'intimité, plus de pensées communes, plus de conversations attachantes et prolongées ; ils vivaient séparés tout en habitant la même maison.

D'où cela pouvait-il venir ?

M^{me} Hermond en cherchait vainement la cause, s'en prenait au cercle, à tels ou tels amis, à telle ou telle société où son mari se plaisait ; elle cherchait partout, mais, comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, elle oubliait de regarder en elle-même.

Des petites voix la tiraient de sa rêverie.

Dans la chambre voisine, ses enfants se querellaient. Le petit Louis, en essayant sa marche chancelante, s'était accroché, pour se soutenir, à la robe de sa sœur Claire, occupée à parer sa poupée. La coquette, trouvant que l'enfant la chiffonnait, l'avait frappé et repoussé rudement. Le pauvre petit était tombé, et Georges, l'aîné des deux frères, prenant le rôle de vengeur, avait arraché la poupée des mains de la petite fille et l'avait jetée dans les cendres.

Les trois enfants criaient, et les deux aînés s'injuriaient avec des mots que, certes, leurs parents n'avaient jamais prononcés.

« Cet état de choses n'est pas purement arbitraire, comme l'énonce votre correspondant ; il est malheureusement légal, ce qui rend encore plus redoutable. En effet, les anciennes lois municipales ont sans doute été maintenues, comme on sait, dans les provinces annexées, de même que tous les codes de la législation française ; mais le prince de Bismark a eu soin de les compléter, durant la période dictatoriale de ses pouvoirs, par une loi spéciale, dont il est bon de rappeler les principales dispositions.

« Cette loi donne aux préfets et aux sous-préfets non-seulement le droit de dissoudre les conseils municipaux sans être tenus de faire procéder, dans un délai déterminé, à des élections nouvelles, ainsi que l'exigeait la loi française, mais aussi de remplacer les maires par des commissaires extraordinaires choisis en dehors de la commune, et de déléguer à ces commissaires l'exercice de tous les droits et de toutes les attributions des conseils municipaux. L'administration financière, et cette dépense est obligatoire pour les communes.

« Enfin, pour compléter le régime nouveau dont la malheureuse ville de Strasbourg a été la première à subir l'épreuve, la loi statue que la délégation donnée aux commissaires extraordinaires peut être prolongée pour une durée de cinq années, et que si l'administration juge nécessaire de prolonger au-delà de ce terme, un arrêté motivé du préfet peut en autoriser la continuation indéfinie.

« C'est, je le répète, un commissaire de police prussien qui depuis deux ans est légalement investi de ces pouvoirs illimités de la capitale de l'Alsace-Lorraine !

« Une négociation qui se poursuit entre cette prétendue administration municipale et l'autorité centrale prête une gravité exceptionnelle à cette situation, déjà si pleine d'humiliations et de périls. Le chancelier offre à la ville de Strasbourg de lui céder, moyennant une somme d'environ 22 millions, le sol d'une partie des anciennes fortifications dont le tracé doit être élargi.

« La ville aurait à payer à la chancellerie d'Allemagne cette somme considérable destinée aux frais de construction des fortifications nouvelles, et à pourvoir en outre à la démolition des remparts supprimés, ainsi qu'à la création d'un ensemble de nouvelles voies publiques, sauf à rentrer ultérieurement, si cela est possible, dans ses déboursés par la revente des terrains vains.

« On assure que cette convention, dont le groupe de spéculateurs convoite ardemment la réalisation, mais qui est généralement décriée par l'ancienne population indigène, est à la veille d'être signée. Elle sera, chose dérisoire ! au nom de la ville de Strasbourg, par l'agent prussien qui en est depuis deux ans le dictateur légal.

« C'est lui qui poursuivra également la conclusion des emprunts qu'un engagement aussi onéreux rendra indispensables, et même qu'il statuera, à lui seul et sans aucun contrôle local, sur l'établissement de

Autrefois il ne me quittait pas ainsi. Le cercle, pour nos mariés, c'est comme le cabaret pour les gens du peuple.

Sans compléter le parallèle, M^{me} Hermond, débarrassée du chapeau sauvé de l'orage, congédia sa femme de chambre et s'assit toute songeuse.

Il y a dans la vie des moments où, sans qu'on sache pourquoi, sans qu'on les ait appelés, les souvenirs ensevelis depuis longtemps dans la mémoire se réveillent tout à coup et semblent revivre.

M^{me} Hermond, dans sa rêverie, assistait à la résurrection de son passé.

Elle se vit, huit ans auparavant, entrant, parée du bouquet d'orange, dans la maison de son mari, toute heureuse et toute fière de porter le nom de l'homme de bien, du médecin dévoué et courageux, du savant estimé et respecté qui l'avait choisie pour réjouir sa vie laborieuse.

Elle revit ses premières années de mariage, la naissance de ses enfants, ses bonheurs de mère quand elle avait saisi leur premier sourire, entendu leur première parole, tremblé à leurs premiers pas. Elle se rappela tout cela, et soupira.

Pourquoi ? Tous ces souvenirs n'étaient-ils pas pleins de joie ? Aucun deuil n'était venu attrister sa vie ; et pourtant M^{me} Hermond trouva je ne sais quelle amertume à ce passé si doux, et murmura tout bas :

— J'étais heureuse dans ce temps-là ! Et maintenant...

Elle se remit à songer.

Depuis ces belles années, quelque chose avait changé ; une ombre était venue, qui avait grandi et obscurci peu à peu toutes ses joies.

En se reportant aux jours où son mari et elle, unis dans une même volonté, n'avaient qu'une pensée à deux, elle sentit avec effroi que maintenant elle était seule.

Le compagnon sur qui elle s'appuyait jadis, avec qui elle marchait confiante sur la route de la vie, s'était séparé d'elle.

Où ? quand ? Elle ne savait ; mais elle voyait bien qu'ils s'étaient quittés ; qu'il suivait sa voie et qu'elle suivait la sienne, et que ce n'était pas la même.

A quoi cela pouvait-il tenir ? et comment son mari, autrefois si assidu auprès d'elle, en était-il venu à ne passer que le moins de temps possible à la maison ?

Il aimait pourtant ses enfants, et il se plaisait, le soir, à les prendre sur ses genoux et à leur raconter mille plaisantes histoires ; mais dès que la femme de chambre venait les chercher pour les mettre au lit, il prenait sa canne et son chapeau et se rendait au cercle s'il n'avait pas de malades à visiter, et c'est là qu'on allait le chercher quand on avait besoin de lui.

— Catherine n'est donc pas avec eux ? se dit M^{me} Hermond. Que fait cette fille ?

Elle regarda dans la rue, et aperçut Catherine en grande conversation avec deux ou trois bavardes.

— Elle laisse les enfants seuls ! Cela arrive souvent quand je n'y suis pas. Ces petits pourraient se jeter par la fenêtre !

Elle entra dans la chambre des enfants pour faire cesser la querelle ; mais elle n'y réussit pas facilement, non plus qu'à leur faire comprendre que le langage dont il se servaient n'était pas conforme aux lois de la politesse.

Elle en prit de l'humeur, et n'épargna pas sa verte semonce à Catherine, qui revint quand elle eut fini de causer.

Celle-ci répondit à l'énumération des accidents possibles par cet argument victorieux :

— Il n'arrive jamais rien aux enfants, et pourtant madame n'a pas l'habitude de venir s'en occuper.

M^{me} Hermond eut bien envie de lui donner son congé ; mais elle songea qu'il faudrait se donner la peine d'en chercher une autre, et elle sortit de la chambre en lui recommandant plus de vigilance.

(La suite au prochain numéro.)

taxes et des impositions nouvelles qui devront être affectées à l'amortissement des emprunts. »

L'ITALIE ET SES NOUVEAUX IMPOTS.

Nous lisons dans une correspondance particulière de l'Union, datée de Rome, 27 janvier 1876 :

« Les survivants des batailles combattues pour la soi-disant indépendance de l'Italie ont été invités l'autre jour à se réunir au Capitole, sous la présidence de Garibaldi, pour y discuter le projet d'une société unique, dont le siège serait à Rome. Après une longue discussion, l'assemblée, composée au plus de quatre cents membres, dont une bonne moitié n'a jamais vu que le feu des quinquets des salles d'auberge, a voté, sur la proposition de Garibaldi, la constitution d'un faisceau international de tous les survivants. Le vieux condottiere n'a parlé cette fois ni du Tibre, ni de l'assainissement de la campagne romaine, mais il a fortement insisté sur la nécessité de resserrer les forces libérales, afin de pouvoir combattre les ennemis (les catholiques) qui depuis quelque temps commencent à lever la tête, surtout ici à Rome. »

« Ces paroles, dans la bouche de Garibaldi, ne sont pas sans avoir une signification importante. Elles visent tout d'abord à intimider les catholiques en vue des futures élections, et qui sait même si, en vue de prochaines conflagrations politiques, le gouvernement dont Garibaldi n'est que le mannequin ou l'instrument ne cherche pas à les effrayer à son tour pour les ramener à lui et se faire fort de leur appui ? »

« La crise financière s'accroît de plus en plus. Pour y remédier, ou plutôt pour la cacher, les émissaires du gouvernement font afficher des programmes magnifiques pour le carnaval. On promet des récompenses et on excite le peuple à la joie, aux divertissements, aux bacchanales, sous prétexte que les plaisirs et la débauche donneront de l'activité au commerce et à l'industrie. Le gouvernement s' imagine que l'étranger croira à la richesse de l'Italie en voyant le peuple italien se jeter à corps perdu dans les plaisirs et les mascarades. »

« Mais hélas ! les faits sont là pour témoigner de la misère publique. En effet, un journal libéral nous apprend que les agents du fisc ont opéré à Rome plus de 42,000 séquestres pour la richesse mobilière, et parmi les objets séquestrés on remarque le mobilier des maisons, les marchandises des magasins, et, ce qui est pire, les instruments de travail. On ne se contente donc pas de réduire le pauvre peuple à la misère, on lui ôte même les moyens de gagner sa vie. Par le chiffre des séquestres opérés dans la seule ville de Rome, il est aisé de voir combien pèse sur la population de l'Italie le terrible impôt de la richesse mobilière. Eh bien, le croirait-on, le ministre des finances Minghetti a envoyé à tous ses dépendants une circulaire où il assure qu'il est à sa connaissance que cet impôt peut aisément produire davantage, et les engage par conséquent à prendre leurs mesures dans ce but. Il résulte de tout cela une sourde fermentation qui nous promet de tristes jours. »

« Le bas peuple murmure et laisse échapper à mots couverts de terribles desseins, et il répète tout bas : du pain ou du plomb. Du reste, voici des chiffres qui permettent de mesurer la profondeur de l'abîme dans lequel est tombé le peuple italien, sous prétexte de liberté, de régénération et d'indépendance. L'ensemble des impôts payés par les Romains avant le 20 septembre 1870 donnait une somme de huit millions. Cet ensemble s'élève aujourd'hui à plus de quarante millions, c'est-à-dire que les impôts sont plus que quintuplés. Il faut ajouter à cet énorme poids la cherté des vivres et des loyers, le manque de travail, l'agio de la monnaie et mille autres maux semblables. »

« Des mouvements séditieux ont éclaté dans le Piémont et la Vénétie à cause de la fermeture de plusieurs moulins. L'industrie meunière est presque morte en Italie. Au commencement de 1874, vingt-quatre mille moulins sur soixante-quinze mille étaient fermés en Italie. Il y en a bien davantage maintenant. L'impôt de la mouture, qui enlève aux pauvres le quart des céréales, comme l'a déclaré à la Chambre le député Lioty, devient plus insupportable tous les jours, et on redoute dans plusieurs provinces des

troubles sérieux. On lui a fait rendre soixante-neuf millions en 1874 ; il en a rendu soixante-seize en 1875, et il doit en rendre quatre-vingt-huit cette année-ci. »

« Comment tout cela s'arrangera-t-il ? On ne saurait le deviner ; mais assurément l'avenir ne se présente pas sous d'agréables auspices. Le gouvernement veut de l'argent, et il en prend partout où il en trouve, jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus nulle part. Alors on fera banqueroute et on s'entregorgera pour la possession d'un morceau de pain. Voilà ce qui attend l'Italie. »

« La situation politique de la France préoccupe beaucoup tous les esprits sérieux. On attend avec impatience le résultat des élections sénatoriales ; mais je dois avouer qu'en général on n'en attend pas grand'chose de bon pour la paix et la tranquillité de notre chère patrie. »

LA RUSSIE ET SON ARMÉE.

On lit dans le Times :

L'Invalide russe a publié une situation officielle de l'armée russe particulièrement intéressante, à cette époque, où, pour des raisons réellement très-pénibles, les différentes nations militaires de l'Europe font état de leurs forces réciproques. La chose est d'autant plus instructive que la Russie est enveloppée de mystère, malgré la rapidité avec laquelle les nouvelles circulent de nos jours.

On croyait autrefois assez bien la connaître, alors qu'elle était bien plus en retard qu'aujourd'hui.

Durant la guerre, avec Napoléon, nous en étions arrivés à la regarder comme le boulevard de l'ordre international.

En 1812, son climat rendit à l'Europe un service qu'il n'eût pas été peut-être au pouvoir des armées de nous rendre ; et, sans Moscou, il aurait bien pu ne pas arriver un Waterloo.

L'empereur Nicolas surtout incarnait en lui le vieil esprit moscovite. La liberté populaire était pour lui un mot incompris. Aussi tous les peuples libres le redoutaient. Ceci explique l'enthousiasme qui entraîna les Anglais à la guerre de Crimée, car, même en combattant pour les Turcs, nous n'avions pour eux aucune sympathie, et rien n'a été plus propre à bannir de notre esprit toute croyance à la stabilité de l'empire ottoman que la vue des Turcs dans leur domaine.

En fait, la Russie actuelle est un plus grand mystère qu'elle ne le fût jamais.

Le czar actuel ressemble aussi peu au dernier que Louis XVI à Louis XIV. L'émancipation des serfs est un acte typique de son caractère, de même que l'invasion de la Hongrie montrait bien celui de son père. Aucun chef d'Etat n'est aussi soucieux que lui du maintien de la paix ; il nous a rendu sur ce point, au printemps dernier, un service immense. Néanmoins, de nos jours, le souverain de Russie lui-même n'est absolu que de nom ; il obéit à son peuple, force non moins puissante, bien qu'on ne la voie pas. C'est ainsi que le plus pacifique des czars a dénoncé le traité qui lui interdisait la mer Noire, ajouté 35,347 lieues carrées à son empire asiatique, et qu'il rivalise, en dépit de lui-même, avec les plus grands conquérants.

Si le vieil esprit moscovite qui règne dans les classes intellectuelles se répandait dans la grande société militaire qui gouverne l'empire, la Russie tendrait à s'isoler de plus en plus de l'Europe.

Aujourd'hui, avec les chemins de fer, sa puissance agressive s'est accrue, et si l'imagination se représentait une nouvelle invasion des barbares qui ont détruit l'empire romain, il faudrait se les représenter arrivant en Occident en chemin de fer.

Les Russes ne sont pas des barbares, mais si l'Allemagne ou l'Autriche était battue, ils pourraient faire un terrible usage de la vapeur. Rien n'autorise de pareilles suppositions, nous voulons dire seulement qu'il faut tenir grand compte d'un gouvernement centralisateur qui dirige à peu près 90 millions de sujets.

L'Invalide russe nous indique franchement le résultat des grands efforts faits par la Russie pour égaler l'armée allemande. Aux forces irrégulières d'autrefois, telles que les Cosaques du Don, a succédé une organisation militaire. La Russie peut désormais fournir 55,000 hommes de cavalerie légère avec 30,000 de réserve. L'artillerie a été

réorganisée ; les sous-officiers reçoivent l'instruction qui leur manquait. En un mot, en temps de paix, la force numérique de l'armée russe s'élève au chiffre formidable de 775,000 hommes, et pour maintenir cette situation, le budget de la guerre doit, jusqu'à la fin de 1878, conserver un total de 179 millions de roubles.

Mais, une dépense aussi considérable suffit pour diminuer les craintes que peuvent inspirer les chiffres de l'armée. La Russie est un pays pauvre, et déjà ses finances sont boiteuses. Elle est plus pauvre que l'Allemagne ou l'Autriche, pour ne pas parler de la France ou de l'Angleterre.

Cependant, elle dépense beaucoup plus qu'aucun de ces pays pour maintenir une armée colossale. Il est facile de voir jusqu'où une pareille prodigalité peut conduire rapidement la nation si l'on n'y coupe court.

En attendant, c'est jouer le jeu des ennemis de la Russie mieux qu'ils ne pourraient le jouer eux-mêmes. Les finances russes sont le meilleur contre-poids à tout péril immédiat d'agression !

Chronique Locale et de l'Ouest.

C'est demain, vendredi 4 février, à quatre heures du soir, qu'expire le délai accordé aux électeurs pour prendre connaissance, à la Mairie, de la liste municipale et politique et de la liste politique seulement. Tout citoyen omis peut demander son inscription, et tout électeur inscrit peut demander l'inscription ou la radiation de tout électeur omis ou indûment inscrit.

Musique des Sapeurs-Pompiers.

Dimanche 6 février, à huit heures du soir, un nouveau concert sera donné, par la musique des sapeurs-pompiers, dans la salle de la Mairie.

Voici le programme de cette soirée :

1. Valse sur des motifs de *Violetta* (VERDI).
2. *Une Pensée*, fantaisie pour orchestre (MÉTRA).
3. Une surprise.
4. Thème de Rode, exécuté par M. MERCIER (RODE).
5. *Philomèle*, chanté par M^{me} BARRÉ, professeur de piano et de chant (PANSERON).
6. Sérénade espagnole, p^r orchestre (A. LAMOTTE).
7. Duo de la *Muette*, chanté par deux amateurs (AUBER).
8. SOUFFLEZ-MOI DANS L'OEIL, comédie-vaudeville (LABICHE et MARC MICHEL).
9. *Due Foscarini*, fantaisie (VERDI).

Le piano sera tenu par M^{me} DE BECQUE.

Lundi prochain, 7 février, la troupe de M. Marck viendra jouer à Saumur *Monte-Cristo*, drame en 5 actes (2 parties et 13 tableaux), de M. Alexandre Dumas.

On écrit de Coutures au *Journal de Maine-et-Loire*, à propos de l'instituteur de la commune, dont nous avons annoncé la mort accidentelle :

« Le 28 janvier, les habitants de Coutures conduisaient à sa dernière demeure le corps d'un homme qui, pendant sa vie trop courte, hélas ! a rendu de signalés services à l'enseignement primaire. »

« M. Lesage, non content de se dévouer pour les enfants confiés à ses soins, a fondé à Coutures une Société Musicale. Et, il avait si bien su se concilier l'estime des jeunes gens, chez lesquels il a développé le goût de cette science, « qui unit les voix et les cœurs », que tous ont voulu lui témoigner jusqu'au dernier moment leur affection et leur reconnaissance. »

« Victime d'une chute, qui a rendu la mort instantanée, M. Lesage laisse une jeune femme et un enfant de quelques mois. »

« La plume est impuissante à rendre les regrets que sa trop courte apparition au milieu de la commune a laissés. »

Faits divers.

Un de ces derniers soirs, les agents ramassaient, rue de Turenne, à Paris, un malheureux ouvrier nommé Gauthier, ivre-mort, et le portaient au poste de la mairie.

On le coucha dans le violon et on le laissa dormir ; mais bientôt le chef du poste étant venu voir si cet homme avait besoin de

quelques secours, il le trouva ne donnant plus signe de vie.

Un médecin appelé aussitôt déclara que ce malheureux était mort d'une intoxication alcoolique.

C'était un excellent ouvrier ferblantier, et il ne gagnait pas moins de 10 francs par jour.

À la suite d'un chagrin qu'il avait éprouvé, il avait cherché l'oubli dans l'alcool. Insensiblement, il en était venu à se administrer à des doses excessives.

Sa nourriture de chaque jour se composait exclusivement de dix centimes de pain et quinze centimes de sel. Outre l'alcool qu'il buvait chez les marchands, il en avait toujours dans ses poches une bouteille qu'il vidait pendant son travail. Il se relevait la nuit pour en boire.

Il n'usait que de l'alcool pur, à 36 degrés, et il en consommait pour 9 à 10 francs par jour.

Il en exhalait l'odeur à une grande distance. D'après les constatations des médecins, tout son corps en était pénétré et saturé au point que, si on eût approché une bougie, il eût pu prendre feu et se consumer avec une flamme bleuâtre qui, après son travail, n'aurait laissé qu'un peu de cendre.

Un grand événement a eu lieu à Jérusalem. Les musulmans ont permis aux chrétiens, qui se disputent la possession de l'église du Saint-Sépulchre, d'y placer des cloches. On n'avait pas entendu le son des cloches dans cette église depuis le jour où le sultan Saladin entra à Jérusalem au XI^e siècle. Les musulmans, on le sait, ne se servent pas de cloches, parce qu'ils craignent d'inquiéter les âmes des défunts qui errent sans cesse dans les airs pour les protéger et les conduire au paradis.

L'Université de Londres vient de prendre une délibération en vue d'obtenir de nouveaux statuts, l'autorisant à conférer des grades aux femmes dans toutes les facultés, arts, sciences, droit, médecine.

Une partie de l'assemblée désirait borner l'innovation à la faculté des arts (c'est-à-dire des lettres), mais la majorité s'est prononcée contre cette limitation. De même une proposition tendant à laisser la mesure entre les mains du Sénat et de l'Université, qui se compose de très-hauts personnages du monde politique et de la société anglaise, a été rejetée par 33 voix contre 26.

Depuis plusieurs années, les professeurs de l'Université avaient institué des cours où les femmes étaient admises. Cette Université, relativement nouvelle, est, à tous les points de vue, dirigée par des idées progressistes, et les grades qu'elle confère acquièrent une valeur plus considérable de jour en jour.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Bulletin Financier.

Paris, 2 février.

Le marché est de plus en plus animé et il est à prévoir que le coupon qui vient d'être détaché du 5 0/0 sera promptement regagné.

Le 5 0/0 qui était déjà hier en forte hausse, en effet, gagné aujourd'hui encore 15 cent. et se cote en clôture 404,45.

La hausse a encore été plus caractérisée sur le 3 0/0, qui, restant hier à 66,87, est ce soir à 67,25.

Beaucoup d'affaires ont été traitées à ces cours élevés, et il est très-probable que le mouvement se continuera demain.

Par contre, l'Italien est assez faible, et il a perdu aujourd'hui 10 cent. On l'offrirait au coup de cloche à 70,85.

Le Turc est à 49,80, sans affaires. Les Lots restent à 52,50.

Le Pérou, également assez faible, se traite à 34 1/4.

Le Crédit mobilier fait 498,75.

La Banque de Paris a perdu 2 fr. 50 ; il s'est néanmoins traité un nombre relativement considérable d'affaires au cours de 1072,50.

La Banque ottomane a, au contraire, gagné 2 fr. 50. Elle est très-ferme à 436,25.

Actions autrichiennes, 648,75 ; obligations autrichiennes, 324,50.

Actions lombardes, 251,25 ; obligations lombardes, 236,50.

Extérieure espagnole, 48 7/8 ; Intérieure espagnole, 17 1/8.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 FÉVRIER 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre.	67	15	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	735	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	723	75	»
4 1/2 % jouiss. septembre.	98	»	»	Crédit Mobilier.	200	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	607	50	»
5 % jouiss. novembre.	104	45	»	Crédit foncier d'Autriche.	535	7	50	Société autrichienne, j. janv.	642	50	»
Obligations du Trésor, t. payé.	470	»	1	Charentes, 400 fr. p. j. août.	330	»	1	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	229	75	»	Est, jouissance nov.	585	2	50				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	490	»	»	Paris-Lyon-Méditerran., j. nov.	988	75	5	Orléans.	315	»	»
— 1865, 4 %	508	75	»	Midi, jouissance juillet.	715	2	50	Paris-Lyon-Méditerran.,	312	25	»
— 1869, 3 %	366	»	»	Nord, jouissance juillet.	1205	5	»	Est.	310	»	»
— 1871, 3 %	340	»	1	Ouest, jouissance juillet, 65.	637	50	»	Nord.	311	25	»
— 1875, 4 %	470	50	»	Orléans, jouissance octobre.	1015	2	50	Ouest.	311	75	»
Banque de France, j. juillet.	3870	»	5	Yendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	»	»	»	Midi.	311	25	»
Comptoir d'escompte, j. août.	925	»	1	Compagnie parisienne du Gaz.	1125	5	»	Deux-Charentes.	285	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	485	»	»	Société immobilière, j. janv.	24	1	»	Vendée.	240	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	370	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	280	2	50	Canal de Suez.	528	75	»
Crédit Foncier, act. 500f. 250 p.	900	»	»								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 20 décembre)**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

5 heures	8 minutes du matin	express-poste.
6	45	(s'arrête à Angers)
9	1	omnibus.
1	33	soir,
4	19	express.
7	17	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures	35 minutes du matin	omnibus-midi.
8	30	omnibus.
9	41	express.
4	14	soir,
10	28	omnibus.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 11 heures.

A LA VILLE DE PARIS

Les plus vastes Magasins de Saumur
PLACE SAINT-PIERRE

DEPUIS LUNDI 31 JANVIER

Très-grande mise en vente de

TOILES ET BLANC

MADAME,

Nous avons l'honneur de vous informer que, le **lundi 31 janvier**, nous avons mis en vente une quantité considérable de **Toiles, Linge de table, Linge confectionné**, dont nous vous engageons à examiner la qualité et les prix. Tous ces articles, achetés courant de l'année, dans des conditions de **grand bon marché**, sont soigneusement mis de côté pour être vendus au moment où nos affaires sont moins actives. Nous ne donnerons pas de grands détails; nous vous disons seulement : **nos toiles sont bonnes et sont vendues à très-petit bénéfice.**

Cette grande mise en vente, renfermant des occasions réelles, se composera de :

- | | | |
|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Toile blanche pour chemises. | Toile cremée pour chemises. | Toile pour torchons. |
| Toile jaune pour chemises. | Toile pour taies d'oreillers. | Toile pour linge de toilette. |
| Toile demi-blanche pour chemises. | Toile pour essuie-mains. | |

Plus de 500 pièces de toile pour draps, toutes qualités.

Très-grande occasion de linge de table, service damassé, linge confectionné.

Immense quantité de mouchoirs de poche : blancs, couleurs, mouchoirs vignettes, haute nouveauté.

DEUX TRÈS-GRANDES AFFAIRES EN : 1° **Mousselines pour rideaux**, brodées et brochées; — 2° **Piqué molletonné** nous permettront de vendre ces articles à moitié de leur valeur.

SEUL DÉPOT, dans le département de Maine-et-Loire, de la FLANELLE SANTÉ HYGIÉNIQUE IRRÉTRÉCISSABLE.

Les personnes qui désireraient un aperçu des prix et des échantillons pourront en faire la demande; le tout leur sera adressé franco.

Nous préparons pour la saison de printemps un agrandissement considérable du rayon de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants.

**A VENDRE
OU A LOUER
UNE MAISON**
Située à Saumur, rue St-Nicolas.
Actuellement occupée par M^{lle} Thourrette.
S'adresser à M^e CLOUARD, notaire à Saumur. (27)

**A LOUER
UNE MAISON**
Située rue du Petit-Maure,
Composée de salon, salle à manger, quatre chambres, cuisine, cave et grenier.
S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

**A LOUER
PRÉSENTMENT,
UNE MAISON**
Rue de l'Échelle.
S'adresser au Directeur de l'École des Frères. (567)

AVIS
La commune du Coudray-Macouard demande un cantonnier.

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite,
UNE MAISON
Sise à Noyant, canton de Gennez,
Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie.
S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

FABRIQUE D'ENCRE
de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.
Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

UNE MAISON DE COMMERCE demande un enfant de douze ans, sachant lire et écrire.
S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT
DENTISTE
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

UN JEUNE HOMME DEMANDE des parquets à cirer, soit au mois, soit à l'année.
S'adresser rue du Temple, n° 9, à Saumur.

MÉDICAMENTS DE LA SAISON

VICHY Source Lardy, alcaline, gazeuse et ferrugineuse, la plus abondante en principes minéralisateurs; la seule qui, sur le plateau de Vichy, soit réellement reconstituante, est celle qui offre aux malades les chances les plus nombreuses et les plus favorables de guérison. Transportée, la source Lardy est celle qui conserve le mieux tous les éléments constitutifs des Eaux de Vichy. Expédition par caisses de 24, 32 et 54 bouteilles, en s'adressant à M. le Régisseur de l'Établissement Lardy, à Vichy. — Établissement de bains et d'hydrothérapie, ouvert chaque année, à partir du 15 mai.

HEMORROIDES La Pomme de Ceroy, ph. à Etréat, (S.-Inf.), est infatigable à la douleur, la démangeaison, la constipation, 1 fr. 25.

MAUX DE DENTS Guérison rapide par le baume sédatif Chautard et plompage par le baume sédatif Chautard de Vendôme. Prix : 1 fr. 50.

HERNIÉS Chutes et déviations de matrice. — Guérison radicale en 8 jours, sans bandages, par le spécifique de Fieury, ph. au Mans (Sarthe). Tr. complet pour adultes 50 fr., pour enfants 30 fr.

MALADIES DE LA PEAU Exéma, Psoriasis, Démangeaisons, Dartres, guéris sûrement par la Pomme de Souveraine de Carré, ph. Bergerac et Tours, 2 fr. 50 pot.

SANS INJECTIONS Jamais de mercure. Les Perles Larricou purifient le sang et guérissent, en secret, les écoulements récents et anciens, maladies de vessie, parties adjacentes, etc. Prix : 6 fr. Franco. Larricou, pharmacien-chimiste à Toulon.

On demande, à Saumur, un dépositaire pour le BAUME SÉDATIF CHAUTARD, contre le mal de dents.
Dépôt de la POMME SOUVERAINE DE CARRÉ, pharmacien à Bergerac, chez Besson, pharmacien.

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, inventeur — 9, rue de la Paix
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE D'ANGERS.
REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS.
Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers.

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Un an. 5 fr. 50 c.
On reçoit les timbres-poste en paiement.
On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

Saumur, imprimerie de P. GODET.